

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NANT

Séance du 19 Octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents :** 10 **Votants :** 12 **Absents :** 3 **Procurations :** 2

Date de convocation : 11/10/2022

Date d'affichage : 11/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf Octobre, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOU, Maire.

Etai~~ent~~ présents : Fiol Richard, Fournier Paulette, Vernhettes Michel, Frenehard Anne-Marie, Delmas Alain, Brisbarre-Costes Françoise, Thomas Sabine, Coulet Magali, Julian Christian, Arocas Calude.

Absents : Aubeleau Vanessa, Govignon Virginie, Galliard Jean-François (excusé)

Représentés : Cayron Lionel a donné procuration à Delmas Alain, Bouat Yvan a donné procuration à Fiol Richard

Objet : Mandat agence Lieure

Délibération n° 2022-65

Dans le cadre de la vente du Presbytère de la Commune (cadastré A351 et A351), Monsieur le Maire rappelle que la délibération 2021-83 du 09 Juillet 2021, approuvait à 12 voix pour et 2 contre, le fait de :

- De solliciter les agences immobilières,
- D'autoriser le Maire à négocier les frais d'agence sans exclusivité
- D'autoriser le Maire à inscrire le bien dans les agences intéressées

En ce sens, Monsieur le Maire précise qu'il a été approché par l'agence Lieure, pour d'éventuelles visites.
A cette fin, il est nécessaire d'autoriser par mandat l'agence en question.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix pour et 1 abstention, autorise, Monsieur le Maire :

- A signer un mandat simple sans exclusivité à l'agence Lieure

L'agence pourra faire visiter le bien à de potentiels acheteurs.
Monsieur le Maire s'engage à présenter au conseil municipal toutes les offres présentées.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fait à NANT, le 19 Octobre 2022

Le Secrétaire de Séance,
Anne Marie FRENEHARD



Le Maire,
Richard FIOU

